

**PROCÈS-VERBAL d'une réunion du conseil d'administration de la Corporation « LA CITÉ DE LA CULTURE ET DU SPORT DE LAVAL », tenue le 4 décembre 2012 à 16 :06 heures à laquelle sont présents :**

**Me Gaétan Turbide, MM. Marcel Alexander, Gaétan Vandal et Michel Demers, étant tous administrateurs de la Corporation et formant quorum des membres du conseil d'administration.**

**Est absent :**

- **M. Jean Roy**

**Participent également à la réunion :**

- **M. Pierre Benoit, représentant d'Infrastructure Québec**
- **M. Jean-Stéphane Bédard, directeur du Bureau des grands projets de Laval**
- **Me Pierre L. Lambert, représentant et conseiller juridique de la Corporation**

---

**CA-2012-12-04/001**

**ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :**

**D'adopter l'ordre du jour de la présente réunion tel que complété.**

**(Réf : 1.2)**

---

**CA-2012-12-04/002**

**ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL  
RÉUNION DU 16 NOVEMBRE 2012**

\_\_\_\_\_  
Secrétaire-  
trésorier

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'adopter le procès-verbal de la réunion du conseil d'administration du 16 novembre 2012 tel que rédigé.

(Réf : 1.3)

---

**CA-2012-12-04/003**

PROTOCOLE D'ENTENTE  
VILLE DE LAVAL/LA CITÉ

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le projet du Protocole d'entente à intervenir entre Ville de Laval et la Cité, tel que soumis ce jour aux administrateurs;

D'autoriser monsieur Marcel Alexander, président, ou monsieur Michel Demers, administrateur, à signer le Protocole d'entente entre Ville de Laval et la Cité et d'y effectuer tout ajout ou modification qu'il jugera opportun dans le meilleur intérêt de la Corporation.

(Réf : 3.1)

---

**CA-2012-12-04/004**

ACTE CONSTITUTIF D'EMPHYTÉOSE

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Secrétaire-  
trésorier

D'approuver le projet de l'Acte constitutif d'emphytéose à intervenir entre Ville de Laval et la Cité, tel que soumis ce jour aux administrateurs;

D'autoriser monsieur Marcel Alexander, président, ou monsieur Michel Demers, administrateur, à signer l'Acte constitutif d'emphytéose entre Ville de Laval et la Cité et d'y effectuer tout ajout ou modification qu'il jugera opportun dans le meilleur intérêt de la Corporation.

(Réf : 3.2)

---

**CA-2012-12-04/005**

**CONVENTION DE PARTENARIAT  
LA CITÉ/PARTENAIRE**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

D'approuver le projet de la Convention de partenariat à intervenir entre la Cité et le Partenaire, tel que soumis ce jour aux administrateurs;

D'autoriser monsieur Marcel Alexander, président, ou monsieur Michel Demers, administrateur, à signer la Convention de partenariat entre la Cité et le Partenaire et d'y effectuer tout ajout ou modification qu'il jugera opportun dans le meilleur intérêt de la Corporation.

(Réf : 3.3)

---

**CA-2012-12-04/006**

**ÉTATS FINANCIERS 2011**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

1. D'approuver les états financiers de la Corporation pour la période se terminant le 31 décembre 2011 selon le projet préparé par Raymond Chabot Grant Thornton, s.e.n.c.r.l., auditeurs de la Corporation; et
2. De communiquer la teneur desdits états financiers de 2011 aux membres de la Corporation dans le cadre de l'assemblée générale annuelle des membres.

(Réf : 3.4)

---

**CA-2012-12-04/007**

**REPRÉSENTANT DE LA CITÉ**

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

De nommer Me Marie-Claude Mondor à titre de représentant de la Cité avec effet à compter de ce jour.

(Réf : 3.5)

---

**CA-2012-12-04/008**

LEVÉE DE LA RÉUNION

---

IL EST UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que la réunion soit levée à 16 :48 heures.

(Réf : 5.0)

---

(signé) M. GAÉTAN VANDAL

M. Gaétan Vandal, secrétaire-trésorier

COPIE CONFORME  
CA 4 DÉCEMBRE 2012

Secrétaire-  
trésorier